

<https://www.snetap-fsu.fr/CAP-des-PCEA-avancement-a-la-Hors-Classe-25-juin-2020.html>



# CAP des PCEA : avancement à la Hors-Classe, 25 juin 2020

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des PCEA -



Date de mise en ligne : vendredi 26 juin 2020

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Les élus paritaires ont lu une [déclaration liminaire](#).

Peu de réaction de la part du président de la [CAP](#) qui s'est contenté de rappeler que le ministère était très attaché au dialogue social.

Les élu.es SNETAP [FSU](#) - [CGT](#) AGRI lui ont rétorqué que le Ministère après avoir imposé une augmentation des seuils de dédoublement l'an dernier, imposait aujourd'hui une rémunération réduite de moitié sur l'accompagnement personnalisé en bac STAV.

Cet attachement déclaré au dialogue social, nous l'attendons dans les actes et non plus dans le déclaratif.

### **Passage à la hors classe**

1052 agents étaient promouvables

764 avaient candidaté

178 promotions étaient donc proposées aux [PCEA](#).

Il y avait 14 directeurs qui postulaient. Les élus SNETAP FSU - CGT AGRI ont demandé qu'ils obtiennent la promotion hors quota. L'administration n'a pas répondu favorablement à notre demande.

Il fallait un total de 130 pts minimum pour être promu.

Les ex aequo à 130 pts ont été départagés par leur ancienneté dans le corps des PCEA et par leur ancienneté dans l'échelon. Le dernier promu était entré dans le corps des PCEA le 01/09/2001 au 10ème échelon depuis le 19/07/2018.

Comme l'an passé, pour les collègues issus de la liste d'aptitude, la date de l'entrée dans la fonction publique et non la date de l'ancienneté dans le corps des PCEA a été prise en compte pour leur passage à la hors classe.

Un mail individuel sera envoyé à tous les collègues promus au grade de la hors classe.

Les collègues non promus peuvent demander une explication à Thierry Raynal et Emile Basin.

### **Prise en compte de la classe exceptionnelle pour les collègues promus en 2017**

Pour le ministère, les négociations ont été menées à leur maximum. Il n'est pas possible de faire mieux. Nous encourageons donc les collègues à poursuivre le combat sur le terrain judiciaire.

### **Date de passage en CAP des avis de jury [EQP](#)**

Les dossiers seront examinés le 6 juillet, la commission de titularisation se tiendra les 15 et 16 juillet .

Pour les 16 stagiaires non inspectés, leur inspection se déroulera lors du 1er trimestre de l'année scolaire 2020/2021.

Toutes les titularisations se feront à la date du 01/09/2020.

### **RDV de carrière**

Les RDV programmés pendant la période de confinement sont reportés au 1er trimestre de l'année 2020/2021

Nous avons dénoncé le manque d'harmonisation de ces RDV entre toutes les disciplines.

### **Les agrégé.es au ministère**

Nous avons réaffirmé la nécessité pour le SNETAP FSU-CGT AGRI d'avoir des collègues agrégés sur des postes d'enseignant dans les établissements. Nos collègues qui obtiennent l'agrégation interne ne doivent pas subir de mutation forcée.

Nous avons dénoncé la gestion humaine du ministère de l'Agriculture envers ses agents.

Nous avons aussi interrogé l'administration sur les situations individuelles des collègues qui nous avaient sollicités.

Les élu.es

BASIN Emile CANALE Aude CHAIB-EDDOUR Bachir  
ARCOURT Benoit BRUGIERE Dominique CRUZ Elsitia  
DERON Flore LAURENSEN Geneviève RIGAUX Magali  
GUENARD Sylvain MARIE MAGDELAINE Murielle RAYNAL Thierry